

**Commission interparlementaire de contrôle du GYB**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2008**

**de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye  
(Ci-GYB)**

**Introduction**

La délégation vaudoise à la commission interparlementaire de contrôle du GYB a participé aux travaux présidés, pour l'année 2008, par M. le député fribourgeois Charly Haenni. Vous trouverez ci-dessous son rapport d'activité annuel, qui est soumis à l'approbation des deux Grands Conseils. Tout en vous indiquant que les membres de la délégation vaudoise sont à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous apporter des compléments sur l'activité du Gymnase intercantonal, je vous informe que, unanimes, ils vous recommandent d'accepter le rapport annuel 2008.

Villars-le-Grand, le 11 novembre 2008

La présidente de la délégation vaudoise, Roxanne Meyer

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (ci-après Ci-GYB), composée de :

Mesdames et Messieurs les Députés/ées Bernard Borel, Jean-Marc Chollet, Philippe Cornamusaz, Régis Courdesse, André Delacour, Roxanne Meuwly Meyer, Jacqueline Rostan (délégation vaudoise) ainsi que de :

Mesdames et Messieurs les Députés/ées Elian Collaud, Dominique Corminboeuf, Louis Duc, Charly Haenni, Patrice Longchamp, Erika Schnyder (séance du printemps) puis Christian Marbach, Michel Zadory (délégation fribourgeoise),

et présidée par M. le député Charly Haenni

vous transmet, conformément à l'art. 8 alinéa 4 de la "Convention des conventions", son rapport d'activité 2008.

Conformément à son mandat légal, défini par l'art. 73 de la convention intercantonale sur la création et l'exploitation du GYB, la Ci-GYB a effectué son contrôle et exercé sa haute surveillance parlementaire sur le GYB. Elle a tenu à cet effet deux séances durant l'année sous revue avec la Présidence du Conseil de l'établissement, Madame la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot, Directrice de l'Instruction

publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg ainsi qu'avec la Direction du gymnase, en particulier son directeur M. Thierry Maire.

M. Nicolas Renevey, président du Bureau du GYB, chef de Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg et M. Jean-François Charles, responsable de l'enseignement gymnasial vaudois, ont participé à nos séances.

## 1 PREMIERE SEANCE

A noter qu'en réunion préliminaire, la délégation fribourgeoise a désigné M. le Député Elian Collaud en qualité de vice-président de la délégation.

La première séance du 21 avril 2008 a permis à la Ci-GYB de prendre connaissance des comptes 2007. L'exercice s'est clos sur un non dépensé de Fr. 1'738'941.--. Cela représente un écart de 17% par rapport au budget prévu. La quasi-totalité de cet écart (91%) se situe au niveau de charges salariales inférieures aux prévisions. A noter, en particulier, l'augmentation du nombre d'élèves inférieure à celle prévue, ce qui a pour conséquence un moins grand nombre d'engagements d'enseignants. De plus, l'excellent rendement du bâtiment couplé à une année particulièrement clémente a permis de réaliser des économies dans le domaine de l'énergie, (Fr. 74'000,00 aux comptes 2007 contre Fr. 108'000,00 au budget). La commission prend également note des premiers frais importants pour l'entretien du parc informatique, à hauteur de 181'000 francs.

Le président de la commission, par ailleurs membre de la commission de bâtisse, a présenté la situation concernant le décompte final du coût de construction :

Devis de référence indexé : 74,628 millions

Factures payées : 72,704 millions

Factures encore à payer : 0,200 million

Solde disponible 1,724 million

Le devis initial a donc été tenu. A ce jour, le compte de construction n'est pas définitivement bouclé.

### Clôture de l'année scolaire 2007-2008

- La *première remise des certificats de maturité* a eu lieu en juillet dernier. Les examens se sont très bien déroulés et les personnes qui ont œuvré à cette bonne organisation ont été félicitées.
- Alors que les certificats de maturité avaient déjà obtenu la *reconnaissance* officielle en février 2008, celle-ci a été décernée le 15 août pour les *certificats* de l'Ecole de culture générale. Manquent encore les reconnaissances des certificats de commerce comme équivalents d'un CFC et de la Maturité professionnelle commerciale. Ces reconnaissances doivent provenir de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) qui procède actuellement à la réforme de tout le domaine de la formation professionnelle. Il faut par conséquent attendre, comme c'est le cas pour les titres cantonaux.

### 1.1 Rentrée scolaire du mois d'août 2008

Le nombre d'élèves à la rentrée d'août a passé de 810 à 852 élèves. A noter qu'environ 47 % des élèves proviennent du canton de Vaud et 53 % du canton de Fribourg. 17 % des élèves de l'école de maturité gymnasiale a opté pour la filière bilingue et 8% en école de culture générale et école de commerce.

Le nombre d'élèves par genre :

- 562 filles dont 368 (62,80 %) pour l'école de maturité (EM) et 194 (72,90 %) pour l'école de culture générale (ECG) et l'école de commerce (ESC).
- 290 garçons dont 218 (37,20 %) pour l'école de maturité et 72 (27,10 %) pour l'école de culture générale et l'école de commerce

68 % des élèves suivent l'EM et 32 % suivent l'ECG et l'ESC.

Le nombre de collaborateurs, enseignants, administratifs et techniques travaillant pour le GYB est de l'ordre de 77 EPT.

Fait intéressant à relever, pour 6 postes d'enseignants mis au concours pour août 2008, le GYB a reçu 132 dossiers de candidatures, dont 43 pour le seul poste de français (60 à 70%) !

## 2 SECONDE SEANCE

La seconde séance, tenue le 29 septembre 2008, a été l'occasion pour la Ci-GYB de prendre acte du budget 2009 du GYB, adopté par le Conseil du GYB et intégré au budget 2009 de l'Etat de Fribourg.

Le budget 2009 est proche de l'édition 2008. L'évolution du nombre de collaboratrices et collaborateurs reflète cette dernière étape dans la mise en place du GYB. La croissance est nettement plus légère que celle des années précédentes, comme cela a été prévu dans la planification financière.

L'attention de la direction s'est portée sur le calcul des équivalents plein-temps (EPT) qui a dû s'adapter aux prévisions fluctuantes quant au nombre d'élèves attendus à la rentrée 2008 : alors qu'un resserrement était annoncé au printemps, les inscriptions sont reparties à la hausse en fin d'année scolaire si bien qu'il a fallu pourvoir quelques postes supplémentaires durant l'été. Il faut aussi tenir compte dans la croissance du nombre d'enseignants des modifications de la grille horaire adoptées par le Conseil en février 2008. Ces modifications sont la conséquence des décisions de la CDIP concernant la revalorisation sur le plan suisse du domaine des mathématiques et des sciences expérimentales dans les écoles de maturité.

Pour la première fois de son histoire, le GYB fonctionne à plein régime. Les comparaisons avec d'autres gymnases montrent que les montants prévus par rapport au nombre d'élèves (850 élèves à la rentrée 2008-2009) sont tout à fait dans la moyenne. Le *coût par élève* inscrit au GYB est de 14600 francs. En 2007, le coût moyen d'un gymnasiens fribourgeois était de 14255 francs ; la même année, il était de 13288 au GYB. Le coût moyen d'un étudiant vaudois s'élevait, pour la même période, à 14567 francs.

Les points suivants ont été abordés lors de l'une ou l'autre des séances :

- transport des élèves des régions ou villages périphériques
- prix pratiqués à la cafétéria
- prix de location du restaurant
- absences du personnel enseignant
- désignation d'un organe de conciliation

Nous avons également appris que le GYB a été désigné pour être le lieu de lancement de la semaine du goût dans les écoles, qui a eu lieu du 18 au 28 septembre 2008 dans toute la Suisse.

Vu le rapport d'activités qui précède, les informations complémentaires demandées et les réponses obtenues ainsi que la bonne marche de l'établissement, la Ci-GYB vous propose donc d'adopter le budget 2009 du GYB tel que présenté par les Conseils d'Etat respectifs, soit en votant favorablement la position budgétaire no 351.008 du budget 2009 de l'Etat de Fribourg "Contribution au Gymnase intercantonal de la Broye" de Fr. 6'231'290,00.

Fribourg, le 14 octobre 2008.

Le président :  
(Signé) Charly Haenni